

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 25 mars 2013

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 5 mars 2013

## 19 Musée Gallé-Juillet - demande de subvention auprès du Conseil Régional de Picardie

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mmes PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. CABARET

Pouvoir à :

Mme CAPON

M GRIMBERT

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

M. MACHU

Pouvoir à :

Mme FÉVRIER

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS,

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

En 2013, la Ville de Creil souhaite mettre en valeur le patrimoine creillois et le rendre accessible à tous, en organisant une exposition en l'honneur des 125 ans de la clouterie Rivierre. Ce site industriel, toujours en activité, a en effet été fondé en 1888 au 6 de la rue des usines de Creil, et n'a pas encore bénéficié d'une mise en lumière dans le cadre d'une exposition.

Il s'agira de créer, valoriser et animer cette exposition temporaire d'environ vingt-cinq panneaux, accompagnés d'archives, objets et témoignages d'ouvriers.

Dans le cadre de ce projet, il vous est proposé de solliciter une subvention de 5 000 euros auprès du Conseil Régional de Picardie.

Vous êtes appelés à voter.

1/1

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu la commission « Epanouissement du citoyen et Jeunesse »,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36                      Pour : 36                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention de 5 000 euros auprès du Conseil Régional de Picardie, dans le cadre de l'organisation d'une exposition en l'honneur des 125 ans de la clouterie Rivierre,

**Article 2** : d'imputer les recettes, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 322/742/CC.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **2 8 MARS 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :  
Jean-Claude VILLEMMAIN

**0 2 AVR. 2013**

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... 2/04/13  
et publication ou notification le... 29/03/13  
CREIL, le... 2/04/13

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
**Le Directeur Général des Services**  
Philippe Raluy

2/2